CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE D'ANGERS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil d'Administration

SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 2021

L'an DEUX MILLE VINGT ET UN, LE QUINZE DÉCEMBRE,

à 18h, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville d'Angers, dûment convoqué le 9 décembre 2021, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Christelle LARDEUX-COIFFARD, Présidente déléguée, représentant Monsieur Christophe BÉCHU, Maire, Président, empêché.

Etaient présents : Christelle LARDEUX-COIFFARD, Richard YVON, Alima TAHIRI, Claudette DAGUIN, Anne-Marie POTOT, Augustine YECKE, Sophie FOUCHER-MAILLARD, Benoit AKKAOUI, Antoine MASSON, Angelo TOCCO.

Etaient excusés: Christophe BÉCHU, Céline VÉRON, Nicole BERNARDIN, Véronique CHAUVEAU, William GALLEY, Emmanuel LEFÉBURE, Marie-Claire LUCAS.

OBJET: Action sociale - Aides facultatives délivrées par délégation du Conseil d'Administration – période du 01/10/2021 au 30/11/2021

Madame la Présidente déléguée expose,

Mesdames, Messieurs,

Par délibération du 25 juin 2020, le Conseil d'Administration a délégué au Président ou, en cas d'absence ou d'empêchement, à la Présidente déléguée, l'attribution des prestations du CCAS.

En application de l'article R.123-22 du Code de l'Action Sociale et des Familles, le Président ou la Présidente déléguée ont accordé les aides facultatives suivantes entre le 1^{er} octobre 2021 et le 30 novembre 2021.

Famille de besoin	Type d'aide	Nombre d'aides accordées	Montant des aides accordées
Se nourrir s'alimenter	Aide alimentaire	435	30 070,00 €
	Aide alimentaire d'urgence		0,00 €
Accéder à un logement, l'équiper, s'y maintenir	Aide au paiement d'une facture d'énergie	13	3 170,17 €
	Aide au paiement d'une facture d'eau	3	440,00 €
	Aide à l'équipement personnel et ménager	24	6 922,71 €
	Aide "coup de pouce" pour entrer dans un logement	5	454,51 €

Accusé de réception en préfecture 049-264901158-20211215-DEL-2021-114-DE Date de télétransmission : 20/12/2021 Date de réception préfecture : 20/12/2021

Prendre soin de soi, se soigner	Aide pour une hygiène quotidienne	275	8 402,00 €
	Aide à l'accès au matériel optique	_	0,00€
	Aide à l'accès au matériel médicalisé dentaire auditif	2	600,00€
	Aide à la visite médicale	2	320,00 €
	Aide à la complémentaire santé (base CSS)	20	5 472,00 €
	Aide à la complémentaire santé (hors CSS)	2	625,62 €
Faire face aux	Aide pour dépasser une difficulté exceptionnelle	7	2 902,80 €
imprévus, à un évènement exceptionnel	Aide pour prendre en charge des frais d'obsèques		1 000,00 €
Se former et vivre de son travail	Aide à la formation professionnelle		0,00€
	Aide aux jeunes en insertion	5	225,00 €
Développer un projet professionnel	Aide pour l'achat d'un équipement professionnel	2	500,00 €
	Aide à la mobilité pour faciliter les démarches pour l'emploi		0,00€
	Permis Citoyen	8	7 067,40 €
Se déplacer	Aide au transport IRIGO	38	763,80 €
Se cultiver	Aide aux loisirs pour tous	14 15 117	0,00€
Total			68 936,01 €

En synthèse, les aides facultatives directes (c'est à dire hors dispositifs) accordées depuis le 1er janvier 2021 se répartissent mensuellement de la façon suivante :

alphaen et a	20	020	2021		
	Nombre d'aides accordées	Montant des aides accordées	Nombre d'aides accordées	Montant des aides accordées	
Janvier	395	27 854,64 €	373	38 469,88 €	
Février	334	23 033,38 €	329	25 898,34 €	
Mars	412	34 969,24 €	467	40 801,10 €	
Avril	557	45 350,00 €	412	42 486,54 €	
Mai	230	18 044,18 €	363	32 149,14 €	
Juin	275	24 467,43 €	397	38 567,43 €	
Juillet	468	35 708,89 €	397	40 670,16 €	
Août	352	21 544,17 €	402	28 501,79 €	
Septembre	434	30 346,85 €	400	42 017,80 €	
Octobre	439	36 232,70 €	435	39 356,87 €	
Novembre	424	32 337,17 €	408	29 579,14 €	
Décembre	466	34 266,01 €			
TOTAL	4 786	364 154,66 €	4 383	398 498,19 €	

Le Conseil d'Administration prend acte de ces décisions.

Christelle LARDEUX-COIFFARD Présidente déléguée

> Accusé de réception en préfecture 049-264901158-20211215-DEL-2021-114-DE Date de télétransmission : 20/12/2021 Date de réception préfecture : 20/12/2021